

DÉPARTEMENT DU TARN

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE TERSSAC N°36-2024

	L'an deux mille vingt quatre et le quatorze octobre, les membres
Nombre de	du Conseil Municipal de la commune de Terssac se sont réunis
Conseillers	dans la salle du Conseil, sur convocation qui leur a été adressée
	conformément aux articles L.121-10 et L.122-5 du Code des
	Communes et sous la présidence de M. Yves CHAPRON, Maire.
en exercice: 15	ÉTAIENT PRÉSENTS ou REPRÉSENTES: Yves CHAPRON, Nathalie
présents : 14	LACASSAGNE, Bernard CALMETTES, Pierre SOULIE, Pascale
votants: 15	SAUREL, Jean-Claude ARNAUD, Sébastien MARTINEZ, Jacqueline
Date convocation	COURNEDE(pouvoir à Marie-Hélène FRANCOIS), Joël MANAS,
08/10/2024	Anne-Marie ROQUES, Philippe CHABBAL, Marie-Hélène FRANCOIS,
Date d'affichage	Pierre ALBINET, Claudine MONTELS, Lina POUGET
08/10/2024	
Secrétaire de séance : Jean-Claud ARNAUD	

OBJET : Approbation du Procès Verbal de la séance du 9 septembre 2024

Le Procès Verbal de la séance du Conseil Municipal du 9 septembre juillet 2024 a été dressé et communiqué avec la convocation du Conseil Municipal du 14 octobre 2024.

Il vous est demandé d'approuver ledit Procès Verbal.

LE CONSEIL MUNICIPAL, à l'unanimité:

APPROUVE le Procès Verbal de la séance du Conseil Municipal du 9 septembre 2024.

Le Secrétaire,

Jean-Claude ARNAUD

Le Maire.

Yves CHAPRON